



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLÉE DU LOGONE (VIVA LOGONE)
Financement : IDA N°70030-CM

Agence d'exécution : SEMRY

DEMANDE DE COTATIONS
N° 804 /DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA LOGONE/UGP/SPM/2024 DU 22 MARS 2024
POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION ET AUTRES POUR L'UGP
VIVA-LOGONE

Crédit IDA : N° 70030-CM

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°70030-CM afin de financer le coût du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.
2. Le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) invite les **prestataires** intéressées, remplissant les conditions requises à retirer la demande de cotation. Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement contre décharge de lundi à vendredi de 8h à 16h00, heure locale à l'Unité de Gestion du projet.
3. les cotations seront déposées en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies plus une clés **USB** contenant la copie numérique (Bordereau Descriptif et Quantitatif en Excel, spécifications en Word et l'offre originale scannée en PDF) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 15 AVR 2024 à 14 heures précises, heure locale avec la mention : « **Demande de Cotations** **Demande de Cotations** N° 804 /DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA LOGONE/UGP/SPM/2024 pour l'acquisition du matériel de télécommunication et autres pour l'UGP VIVA-LOGONE, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres».
4. **Ouverture des plis** : Les cotations seront ouvertes le 15 AVR 2024 à 15 heures précises, heure locale, dans la salle de la Commission Spéciale du Projet VIVA-Logone, par la CSPM placée auprès du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) en présence des représentants des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture
5. L'ACHETEUR attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.
6. La vérification à postériori se fera selon les pièces ci-après :
 - ✓ Justificatif et descriptif du service après-vente ;
 - ✓ Certificat de garantie d'au moins six (6) mois ;
 - ✓ La justification de la réalisation de deux prestations d'un montant cumulé de quarante (40) millions. Dans le domaine de la fourniture en matériels informatiques (contrats et PV de réceptions)
7. Aux seules fins d'**obtention d'éclaircissements**, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante :

Attention de : **Coordonnateur du Projet VIVA-LOGONE à Yagoua**

Rue : **Unité de Gestion du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA LOGONE) à l'Extrême-Nord, Bureaux sis dans les locaux de la SEMRY**

Ville : **Yagoua, Code postal : BP 46 YAGOUA, Pays : Cameroun, Numéro de téléphone : 690 291 055 / 676 943 404**

Adresse électronique : **procvivalogone1@gmail.com** avec copie à **siraleon1@yahoo.fr**

Yagoua, le 22 MARS 2024

Ampliations :

- ARMP
- P-VIVA LOGONE
- PDT-CSPM
- ARCHIVES

